

Protocole d'urgence – Environnement :

Panne d'électricité

Les pannes d'électricité sont étroitement liées aux conditions météorologiques. Elles peuvent durer plusieurs heures ou plusieurs jours. Elles peuvent survenir à une plus grande fréquence dans les endroits isolés et en milieu fortement boisé.

Être bien préparée

1. Porter une attention particulière aux conditions météorologiques pouvant causer des pannes de courant.
2. Prévoir une trousse d'urgence complète adaptée à toutes les saisons (incluant notamment des lampes de poche, des piles de rechange, des couvertures et de l'eau).
3. Le cas échéant, créer une procédure sur comment activer le système alternatif de génératrice.
4. Vérifier ponctuellement les piles des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone pour être certains de leur bon fonctionnement.
5. Veiller à bien entretenir la végétation sur le site pour limiter les possibilités de pannes causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques (demander l'aide de personne qualifiées).
6. Si le système d'eau potable est activé par une pompe, mettre en place une procédure pour l'approvisionnement d'eau sur le site (livraison par un fournisseur, etc.).

En situation d'urgence

1. Vérifier sur le site d'info-panne d'Hydro-Québec (<https://infopannes.solutions.hydroquebec.com/info-pannes>) si la panne a déjà été signalée, sinon le faire.
2. Débrancher les appareils électroniques et baisser les thermostats au minimum pour éviter les dommages liés aux surtensions lorsque le courant sera rétabli.
3. Ne jamais utiliser d'équipements de chauffage d'appoint ou de cuisson au gaz propane (ou autre combustible) à l'intérieur de bâtiments.

4. Si la panne est de trop longue durée pour pouvoir assurer la sécurité des gens sur place (enjeu de nourriture, d'eau ou de froid), veiller à mettre en place le ***protocole d'évacuation générale de site***.
5. En cas de panne prolongée l'hiver, fermer l'entrée d'eau, vidanger les tuyaux et mettre de l'antigel dans les toilettes.
6. Au besoin, communiquer avec le 9-1-1 et suivre leurs conseils. Au besoin, mettre à exécution le ***protocole de gestion de crise***.

Après l'intervention

1. S'assurer qu'il n'y a pas de danger à l'extérieur (arbres sur les fils, fils électriques tombés au sol, etc.) avant de reprendre les activités. Aviser les autorités compétentes au besoin.
2. En cas de doute sur la qualité des aliments du réfrigérateur et/ou du congélateur, jeter la nourriture pour éviter une contamination.
3. Dans le cas d'une alimentation d'eau par un puits artésien, procéder à l'analyse de l'eau pour s'assurer qu'elle est potable avant de la consommer. Le cas échéant, s'assurer que le chauffe-eau est rempli avant de rouvrir l'entrée d'eau.
4. Rebrancher graduellement les appareils électriques, dont le chauffage.
5. Au besoin, remplir un rapport d'incident et/ou d'accident et mettre à exécution le ***protocole de collecte et d'analyse de l'information***.